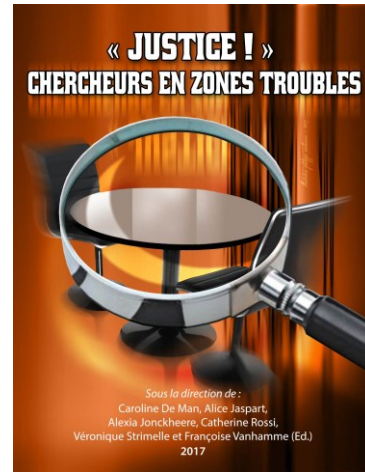


Chapitre VI.

Étrave et entraves : à la recherche d'une boussole pour l'interaction éthique



*par Alice Jaspard,
Anne Lemonne,
Véronique Strimelle
et Françoise Vanhamme*

Résumé

Les codes d'éthique insistent sur les valeurs de transparence et de consentement éclairé, de dignité et de confidentialité, d'intégrité et de neutralité, etc. Cependant lors de l'analyse en groupe (MAG) entreprise à Lisbonne, l'application concrète de ces valeurs a suscité des questionnements notamment quant à la capacité des chercheurs de s'y conformer dans le cadre de leurs recherches « en action », ouvrant la réflexion sur une éthique « micro », « en pratique ».

MOTS-CLES : éthique de la recherche, recherche qualitative, interactions de terrain, statut du chercheur.

Abstract

Ethical codes insist on values such as transparency and informed consent, dignity and confidentiality, integrity and neutrality, etc. However, during the Lisbon's group analysis (MAG), the researchers ability to comply with these values during the 'in action' research process was questioned. The discussions led to a reflection on a « micro » ethic, or an ethic « in practice ».

KEYWORDS : ethics in research, qualitative research, field interactions, researcher's status.

La présente contribution s'appuie sur la production collective de la MAG menée dans le cadre du troisième séminaire « de Malte » qui s'est tenu à Lisbonne du 5 au 9 juillet 2014. Pour plus de précisions à ce sujet, voyez dans cet ouvrage : C. De Man, A. Jaspard, A. Jonckheere, C. Rossi, V. Strimelle et F. Vanhamme, « Introduction »

INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'éthique ? Pour D. Harrisson (2000, 36), « l'éthique relève du domaine de la philosophie qui se préoccupe des valeurs qui guident les conduites et les comportements humains ». Certes fondée sur des principes moraux, elle concerne essentiellement la réflexion et la détermination des principes qui font la part des choses entre le bien et le mal, le vrai et le faux. Si l'histoire a connu des périodes où l'éthique était conçue comme unique et indiscutable, aujourd'hui, il est sans doute plus adéquat de conjuguer l'éthique au pluriel (Martineau, 2007). On peut en effet percevoir une multitude d'éthiques localisées, situées notamment dans le cadre professionnel.

Dès la consultation de quelques articles, « l'éthique » apparaît également multiple en recherche qualitative (Fassin, 2008 ; Guillemin et Gillam, 2004). Il n'y existe pas *une* éthique mais plusieurs *modèles* d'éthique, d'une part ¹. D'autre part, les *questionnements* éthiques s'articulent à différents niveaux d'action qu'il nous semble important de clarifier pour bien comprendre le point de départ de l'analyse qui suit. Ainsi, M. Guillemin et L. Gillam (2004) suggèrent qu'il existe au moins deux dimensions majeures de l'éthique en recherche qualitative. D'une part, l'éthique « procédurale » (issue de la pratique biomédicale), qui implique habituellement le passage par une procédure établie par un comité d'éthique (tendance plus importante dans les pays anglo-saxons que dans les pays de langue française - voir Fassin, 2008). D'autre part, « l'éthique en pratique » qui concerne les enjeux éthiques quotidiens qui émergent lorsqu'on fait de la recherche, qui ne peuvent réellement être rencontrés par les codes éthiques qui s'avèrent souvent trop restrictifs pour guider la recherche en pratique.

Les valeurs qui se retrouvent à la base des codes d'éthique sont souvent celles du respect de la personne, du consentement éclairé, de l'évaluation des avantages et des risques pour les participants, de l'intégrité, de la confidentialité... (Guillemin et Gillam, 2004). Comme nous le verrons dans ce chapitre, si elles ne sont pas toujours nommées comme telles, certaines d'entre elles se sont révélées à bien des égards comme des préoccupations lors de l'analyse en groupe (MAG) entreprise à Lisbonne ². Mais elles ont également donné lieu à un certain nombre de questionnements quant à la capacité des chercheurs de les rencontrer dans le cadre de leurs recherches « en action », ouvrant à la réflexion d'une éthique « micro », « en pratique », inscrite au cœur des pratiques scientifiques.

C'est suivant cette perspective qu'A. Mucchielli (2009) place aussi la question de l'éthique en recherche qualitative autour de trois types de liens qui se développent pendant la recherche et avec lesquels le chercheur doit « composer » et tenter de se définir : le lien entre le chercheur et sa recherche, le lien entre le chercheur et les participants à la recherche et le lien entre le chercheur et ses données de recherche. Autant de questions qui demandent souvent par ailleurs au chercheur de trancher, de se positionner « dans l'action ». Ces questionnements « micros » sont cependant peu abordés dans la littérature scientifique, peut-être

parce qu'ils nécessitent, pour être traités, d'être au plus près des pratiques de recherche et dès lors pour le chercheur de se dévoiler. C'est aussi surtout dans le cadre de « l'éthique en pratique » que les compétences éthiques du chercheur arrivent à l'avant-plan. Par compétence éthique, on peut entendre son habilité à percevoir la dimension éthique de son travail de recherche, à en penser les enjeux et à y répondre de manière adéquate (Guillemin et Gillam, 2004, 269).

Loin donc de se centrer uniquement sur les considérations de principe émises par les codes d'éthique, ce chapitre ambitionne d'ouvrir la réflexion sur les différents questionnements d'« une éthique en action », en repartant du matériau produit à ce sujet autour des deux récits et de leur analyse collective. Pour ce faire, nous étudierons trois points en nous ancrant dans une approche plus empirique. Le premier traitera ainsi des questions de « consentement volontaire, libre et éclairé » au travers de l'enjeu de transparence souvent évoqué lors du travail d'analyse collective : transparence à l'égard des acteurs de terrain concernés tout d'abord ; transparence de soi ensuite. Dans le même esprit, le second point explorera la question du « respect et de la dignité » en la déclinant autour des questions de confiance et de trahison. Le troisième point traitera enfin de la question de la « neutralité », interrogée quant à elle sous l'angle des émotions, d'une part, et sous celui des relations avec son terrain, d'autre part. En guise de conclusion, nous reviendrons sur un certain nombre de pistes de réflexion en vue d'offrir une « boussole » permettant au chercheur en sciences humaines et sociales, engagé dans des recherches qualitatives, de naviguer.

1. LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

L'éthique de la recherche en sciences sociales requiert que les participants de l'enquête comprennent les tenants et aboutissants de l'enquête menée, afin qu'ils choisissent en connaissance de cause d'y participer ou non. C'est le principe du consentement volontaire, libre et éclairé, mis en exergue par la plupart des comités d'éthique qui encadrent la recherche impliquant des êtres humains. Dans cette expression, le terme *volontaire* indique que le consentement vise à soutenir l'autonomie du participant, préoccupation qui se situe au fondement de la plupart des visions contemporaines sur l'éthique (Lopez, 2009). Un tel objectif tend à contrebalancer la relation inégalitaire qui s'établit entre le chercheur et l'enquêté, le premier ayant le pouvoir de demander au second de se découvrir et d'en dégager un savoir sur lui, ses pratiques ou son groupe social (Ramognino, 2009). C'est sur cette base que le précepte procédural du consentement réclame que dès sa mise en œuvre, la recherche menée soit compréhensible, transparente aux yeux des participants en ce qui concerne notamment ses buts, bénéfiques et risques prévisibles, mais aussi l'identité du chercheur et du commanditaire, et les détails de l'implication du participant et de l'usage des informations qu'il partagera avec le chercheur (Felices-Luna, 2016). Pourtant, les aspects les plus concrets de la recherche ne peuvent pas toujours être envisagés au stade de la conceptualisation de son protocole. En effet, chaque terrain a ses spécificités dont certaines ne sont

découvertes qu'en chemin ; le travail de recherche est donc dynamique et empreint des événements, interprétations, interactions et affects qui s'y déploient (Calvey, 2008, cité par Felices-Luna, 2016). Durant la MAG, on souligne effectivement que :

Quand on fait de la recherche, il y a la procédure idéale et puis il y a ce qu'on arrive à faire quand on est dedans, les mains dans le cambouis. Évidemment, les choses ne se mettent pas dans l'ordre et parfois on découvre des enjeux hyper importants.

De ce fait, certaines questions éthiques ne peuvent émerger et être traitées que dans le déploiement du travail de terrain. C'est justement en relation avec cette dynamique d'action que la MAG a soulevé deux thèmes de troubles et difficultés relatifs à la transparence, cœur du consentement : (a) dans les conditions de la rencontre des deux « mondes » - scientifique et « du terrain » - et (b) dans la présentation du Soi du chercheur qui, sur ce terrain, négocie en permanence son statut.

a. La rencontre des mondes

Comme le rappelle R. Dingwall (2008), les chercheurs sont des invités dans la vie des participants. Ce statut crée les conditions d'un inconfort mutuel, identifiable dans l'évocation par certains chercheurs de la MAG d'un fossé d'incompréhension entre eux et les acteurs de leur terrain - ce qui entrave, comme on va le voir, le principe de la transparence. Le chercheur peut ainsi éprouver l'impression que le principe même de la recherche scientifique n'est pas facilement compris, ni même compréhensible par un non-scientifique et dans la foulée, que l'objet de sa recherche peut rester flou malgré les clarifications fournies :

Quand tu dois expliquer à ta [famille] ce que tu fais dans la vie et les orientations que tu prends dans tes recherches, c'est souvent extrêmement très compliqué.

Je pense tout à fait que le dialogue est possible au-delà d'ailleurs de la clarification dès le départ qui est importante, mais qui ne sert parfois à rien parce que voilà, effectivement, on répète quatorze fois.

Selon le dernier extrait, l'explication de départ ne porte pas toujours ses fruits ; la transparence est fonction de l'interaction et des capacités de chacun. Dans ces conditions, que représente finalement un formulaire de consentement éclairé signé par le participant ? M. Felices-Luna note à ce sujet que « l'éthique procédurale crée l'illusion d'une pratique éthique de la recherche » et insiste sur le fait que « la seule certitude est que notre responsabilité se situe dans l'autre et se justifie par l'autre » (Felices-Luna, 2016, 13 et 20), plus que par la voie d'un formulaire ou tout élément procédural formel. Alors que le fait d'identifier ce problème de clarification et de s'en soucier témoigne d'une compétence éthique (*supra*), les extraits précédents soulèvent aussi la question des aptitudes et ressources du chercheur pour relever ce défi et pour s'assurer qu'une compréhension est atteinte à suffisance. Quel en est d'ailleurs le seuil acceptable ? Jusqu'à quel point possède-t-il ces aptitudes et

ressources ? Comment les aurait-il acquises ?

Le fait que le chercheur vise à faire comprendre l'objet, les desseins et moyens de la recherche ne comble en outre que partiellement la clarification de l'interaction de recherche. Un tel souci est en effet unilatéral et ne prend pas en considération les attentes qu'un acteur professionnel peut nourrir à propos de la recherche, auxquelles le chercheur de terrain se confronte nécessairement. Or, les attentes des uns et des autres ont assez peu de chances de coïncider. La MAG témoigne d'une perplexité à ce sujet également, le scientifique n'ayant pas nécessairement les capacités ou les solutions pour concilier ces attentes qu'il perçoit divergentes :

Comment intégrer les attentes des gens avec qui on travaille et qui sont exigeants je pense. Et comment concilier les attentes de notre milieu professionnel à nous, avec ses propres critères d'évaluation, quelque chose comme ça. Est-ce que ça doit être les mêmes, peut-être pas, ce n'est pas les mêmes attentes, est-ce qu'il n'y a pas moyen de faire les deux ?

La distance qui peut ainsi se créer à la suite de ces mécompréhensions établit les conditions de tensions dans l'interaction de recherche. Selon la MAG, celles-ci risquent de se cristalliser dans la question de la légitimité. Les référents étant différents, participants et chercheurs peuvent en venir à opposer leur propre expertise à celle de l'autre. Le dialogue peut ainsi devenir un défi durant le processus d'enquête ou à l'heure de présenter ses résultats :

Un monopole d'expertise ici mais que je suppose aussi de la part des acteurs de terrains, (...) ça a été une des critiques qu'ils faisaient en disant : « C'est qui cette nana, jeune chercheuse qui vient critiquer nos pratiques ? » (...). Truc qu'on connaît bien et cette absence de possibilité de dialogue entre les deux.

Tu as utilisé une méthode scientifique, tu observes, tu analyses et tu transmets tes analyses... et comment eux le prennent à titre personnel, ils prennent mal les choses à titre personnel.

Chercheurs et participants peuvent donc ressentir de l'inconfort face au fossé d'une incompréhension sur la recherche qui ne se creuse pas que par manque de bonne volonté ou de souci éthique. L'arrivée sur le terrain constitue, selon les propos tenus durant la MAG, une sorte d'intromission, de pénétration « forcée » d'un corps étranger (le chercheur) dans un autre, ce qui crée les conditions d'une relation inégalitaire. Dans la question de la transparence qui vise à estomper celle-ci, l'information préalable unilatérale et formelle se révèle loin d'être satisfaisante. Le consentement « dans le contexte de terrain, est un processus créatif, relationnel et séquentiel » (Meudec, 2009, 166) qui fait appel à un faisceau de compétences relationnelles et d'ouverture mutuelle qui ne parviennent pas toujours à se réaliser pleinement.

Toutefois, la transparence peut aussi s'avérer contre-productive. Dans certains cas, le terrain risque de ne pas s'ouvrir, ou de se refermer, alors qu'il est évidemment indispensable pour la recherche.

Je ne suis pas sûre qu'ils m'auraient laissé rentrer à [institution] en ayant une connaissance précise de ce sur quoi je ciblais mes observations.

Comment alors satisfaire la nécessité de transparence de la recherche ? Les comités d'éthique admettent, quoiqu'avec réticence, la possibilité de modifier les exigences relatives au consentement éclairé (CRSH et collab., 2014, 38 ; Vassy et Keller, 2008). La gestion d'une telle dissimulation renvoie dès lors à celle de l'auto-présentation du chercheur.

b. La présentation de soi

N. Ramognino (2009, 51) rappelle que « toute pratique de recherche [sociologique] est une action sociale ». La double motivation de savoir quant au métier de la recherche, telle qu'évoquée durant la MAG, s'y relie :

Qu'est-ce qui m'amuse, m'intéresse, me fait éviter l'ennui et la saturation ? Pour moi, c'est d'être un chercheur qui entretient encore cette idée qu'il est un chercheur dans une société démocratique. Et que, s'il y a des aspects de valorisation au travail, ils tournent autour aussi de l'idée que mon travail sert à quelque chose.

Le plaisir de la production d'un savoir et son utilité sociale apparaissent ainsi au cœur de la motivation de ces participants criminologues. De ce fait, un chercheur tend à se passionner pour sa recherche (pour autant qu'il l'ait choisie) et à s'y investir avec tout son être (nous y reviendrons). Sur le terrain, il est plus qu'un professionnel appliquant des méthodes d'investigation (Ramognino, 2009). Ses émotions et caractéristiques personnelles sont inévitablement présentes. Il tente de les « dompter » et dans le même temps, il peut mobiliser d'autres qualités qui ne reflètent pas nécessairement sa personnalité :

Je ne pense pas qu'il faille les faire absolument toujours taire, ces émotions. Effectivement, c'est un outil mais c'est en termes de maîtrise. (...) C'est l'aspect un peu stratégique de réussir à mettre un peu ses émotions de côté, parce qu'on a besoin d'avoir la collaboration ou la participation, d'être accepté sur un terrain. Mais c'est vrai qu'à d'autres moments, ce sera utile d'y avoir recours.

Des qualités que je suis capable de mobiliser comme chercheur mais que je n'ai pas à titre personnel, (...) ce ne sont pas des qualités personnelles en tout cas, la patience.

Ces propos témoignent ainsi de la complexité de l'attitude du chercheur sur le terrain. Mi-spontanée, mi-stratégique, combinant affects et nécessités, comportements intuitifs et raisonnés, elle ne se résume guère à la perspective uniformisée de l'« agent rationnel, en harmonie avec lui-même, avec des préférences bien ordonnées et connues » (Gaudet, 2009, 107) qui transparaît dans

certaines recommandations procédurales. Ces différentes dimensions dans l'attitude du chercheur peuvent en effet autant s'entrechoquer que s'enrichir, selon les cas. La connaissance réflexive de cette complexité ouvre le débat sur la transparence de la présentation du soi et ses enjeux.

La question émerge avec plus d'acuité lorsqu'il est question du processus d'immersion dans le terrain. Le chercheur tend en effet à y adopter une position basse. Ici, l'attitude est clairement stratégique. Elle conjugue une relative naïveté nécessaire pour l'« émerveillement scientifique » et la découverte, à une modestie reconnaissant aux participants leur statut d'expert et favorisant l'ouverture du terrain. Cette position se module en outre en fonction des conditions de l'interaction :

Cette capacité à paraître naïf, vierge ou neutre, je le disais, la posture de modestie nécessaire à certains types de récoltes de données, certainement que l'immersion en fait partie.

J'ai toujours considéré que c'était un avantage d'être une femme dans un monde de « gros machos » parce que j'avais plus d'infos, ils m'en donnaient plus. J'étais l'éternelle étudiante ou stagiaire, celle qui ne sait rien, et puis je faisais « Oooh ? Aaaaah ! » et ils me nourrissaient d'infos dont ils ne nourrissaient pas forcément mon collègue.

Lorsque plus tard dans l'échange, au détour d'un dialogue, d'un bilan d'étape ou au moment d'une publication, le chercheur mobilise un savoir expert pour avancer dans ses propres investigations ou en présenter les résultats, l'ambiguïté de cette autoprésention lui semble jaillir. Il se présente en effet dans la position plus haute de celui qui montre ou qui sait quelque chose de plus :

La difficulté peut être avec cette expérience qui s'accumule, d'adopter d'entrée de jeu une position plus faible, de pouvoir être capable de le faire de manière un peu artificielle avant de pouvoir passer dans une posture un peu plus forte. Il y a des tensions à ce niveau-là pour moi.

Si les extraits précédents tendent à montrer un inconfort du côté du chercheur face à ce double positionnement bas-haut, dans le même temps, plusieurs propos de la MAG relativisent l'hypothèse que les acteurs de terrain en soient dupes :

Le public sait que quand même tu as un certain nombre de connaissances et d'expertise sur les pratiques.

On peut avoir cette double posture, c'est-à-dire qu'il y a clairement un jeu en quelque sorte, et que les acteurs du terrain comme les chercheurs peuvent ne pas être dupes de ce qui se joue (...) qu'ils ont en face un expert et que cet expert adopte à certain moment une position de naïveté pour connaître davantage le terrain.

Il n'en demeure pas moins que le souci de transparence se remarque jusque dans ces aspects rarement évoqués de la présentation de la personne du chercheur à son terrain. Son enjeu professionnel se situe dans les effets des relations - rapports de force ou de réciprocité - sur la recherche, que ce soit celle en cours ou dans sa conception générale :

Toujours cette préoccupation de ne pas brûler le terrain pour les autres.

On représente aussi un microcosme et une profession qui nous dépasse. Et à ce titre-là on a des devoirs par rapport au terrain qui peuvent venir en contradiction, opposition, avec ce qui vient de notre registre émotionnel pur. Et à ce titre, il y a toute la question de : Qu'est-ce que le quali exige en tant qu'éthique ? Qu'est-ce qu'on peut faire ? Qu'est-ce qu'on ne peut pas faire ? (...) Ça donne une image de ma profession.

Ces extraits de la MAG soulignent ainsi la perspective qu'un bon chercheur est dans le doute permanent. Certains propos y ont aussi suggéré que la réflexivité éthique le mène à porter seul le poids des difficultés et incertitudes de l'interaction de terrain. La question de la transparence envers les participants en est symptomatique. Elle semble talonner sans relâche le chercheur, et mettre sur la sellette ses propres ressources et compétences sociales, relationnelles et professionnelles. Que fait-il aux participants et que peut-il en résulter, pour eux, pour lui, pour l'interaction et la recherche ? Comment se positionner, réagir au mieux ? Une telle auto-exigence de rectitude morale et relationnelle dépasse de loin les recommandations des comités d'éthique. Elle va prendre corps dans une question cruciale récurrente, celle du risque d'induire un sentiment de trahison chez les enquêtés, comme on va le voir.

2. RESPECT ET DIGNITÉ

Le respect des personnes, auquel participe celui de la transparence, est devenu « la pierre angulaire de l'évaluation des travaux en sciences sociales par les comités d'éthique (...) » (Fassin, 2008, 123). D'après les principes éthiques fondamentaux en recherche, outre le consentement libre et éclairé, cela engage le respect de la dignité du sujet ainsi que celui de la vie privée et de la confidentialité (Martineau, 2007). Si la notion de dignité réfère de façon générale à la valeur de tout être humain et à son respect par soi et par les autres, le droit à la vie privée implique que chacun définit et délimite ce qu'il accepte de révéler publiquement à son propre sujet ; le chercheur ne divulguera pas les informations confiées sous le sceau de la confidentialité (Crête, 2002). De telles prérogatives appellent ainsi à un lien nécessaire de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté. Mais qu'advient-il de ces notions dans les méandres des « micro-éthiques » ? Dans la MAG, la confiance est effectivement apparue comme un postulat partagé pour s'engager et vivre les relations d'enquête. Toutefois, les chercheurs ont aussi été amenés à s'interroger à son sujet : ne crée-t-elle pas les conditions d'un sentiment de trahison pour les participants d'une recherche voire pour le chercheur lui-même et ce, certainement lorsque la recherche s'inscrit dans la durée ? Passés ainsi de la transparence à la

confiance, nous envisagerons, dans les lignes qui suivent, les tensions susceptibles d'opérer entre confiance et trahison (a), des tensions qui se cristallisent particulièrement lors de l'exposition publique des résultats et analyses du chercheur (b).

a. Entre confiance et trahison ?

Comme évoqué au point précédent, le positionnement scientifique, source en lui-même d'ambiguïtés et d'inconfort, peut faire place à un sentiment de malaise ³. À y regarder de plus près, la tension entre franchise et dissimulation, entre confiance et trahison en tisse la toile de fond :

J'ai été franche et en même temps je n'ai pas été franche, je me sens toujours dans quelque chose de, 'fin, je sais bien que je suis mal à l'aise par rapport à eux.

Parce qu'en tant que chercheur, on va sur un terrain et on a besoin d'avoir la confiance du public qu'on va observer, on doit créer une relation de confiance, un échange et puis finalement après voilà, là c'est pour ça que c'est le mot trahison qui est ressorti et que je trouve assez dérangeant parce que ce n'était pas l'objectif. Toi en tant que chercheur, tu n'as pas de raison de « trahir », tu livres tes analyses.

Ces propos font écho aux enseignements de la méthodologie qualitative : il importe que le chercheur veille à instaurer une relation de confiance avec les personnes auprès desquelles il mène une recherche. Que le lien de confiance se concrétise par de la connivence ou même de l'intimité, son instauration vise généralement à être au plus près des acteurs pour tenter de comprendre les situations qui les concernent, leur vécu, leurs représentations et le sens qu'ils apportent à leur expérience (Mucchielli, 2009). Pour ce faire, la quête d'une telle relation s'impose mais elle est délicate parce qu'immergée dans les relations interpersonnelles, des relations qui « ne sont jamais simplement chaleureuses et amicales, mais toujours complexes, nuancées et susceptibles d'évoluer » (Beldame et Perera, 2016, 24).

En effet, le déroulement d'une recherche peut susciter des attentes divergentes entre enquêteur et enquêtés (*supra*). Dans la MAG, on souligne en ce sens que d'un côté, les questionnements et les hypothèses du chercheur s'affinent, se réorientent, pouvant s'éloigner des objectifs annoncés au départ aux membres du milieu étudié :

Évidemment ça crée tout un hiatus (...). Je me suis retrouvée avec des malaises assez identiques à me dire : « Comment je vais faire pour quand-même axer ça sur des questions qui, dans la recherche, sont importantes ? ».

D'un autre côté, dans la relation d'enquête, ce sont aussi des attentes et des représentations variées qui se construisent du côté des acteurs :

Quand la hache pénétra dans la forêt, les arbres se dirent : « On n'a rien à craindre, le manche est des nôtres, on n'est jamais trahi par les siens ». Donc le sentiment de trahison qu'on peut avoir montre bien que les attentes qui étaient celles de tes [acteurs] étaient des attentes de confiance, peut-être d'ouverture, tu l'as dit toi-même, ils ont été supers, ils m'ont donné un bureau, etc...

Une communication mutuelle insuffisante semble au cœur de ces malaises et sentiments. En effet, comme le chercheur qui sent ses questionnements se préciser sans pour autant en parler ouvertement, les enquêtés « se 'font des idées' sur ce que sont la recherche et le métier de chercheur (...). Si ces idées ne sont pas verbalisées, les 'acteurs', comme on les appelle, n'en pensent pas moins » (Adam, 2009, 119). Mais, pris dans l'action d'une recherche, le chercheur est-il toujours à même de prendre en compte et questionner le malaise ? Le risque n'est-il pas alors d'être constamment dans l'instabilité, comme s'interroge ce participant :

Je pense que ça c'est aussi un peu la condition pour supporter le terrain, c'est de ne pas toujours remettre en question cette position de recherche, sinon on fait plus de recherche à un moment donné.

Par ailleurs, le chercheur est-il toujours tenu de prendre en considération les attentes des personnes auprès desquelles il travaille quant aux finalités de la recherche, comme se questionne cette autre participante ?

Est-ce qu'on doit vraiment quelque chose aux acteurs qu'on observe ? J'ai l'impression que les acteurs, ils semblent dire que oui, on leur doit quelque chose parce qu'on leur a pris du temps, on a été chez eux etc., et moi j'ai l'impression que nous, chercheurs, souvent on estime que finalement on ne doit rien, ou en tout cas pas ce qu'eux attendent.

Ces éléments invitent à souligner combien la relation de confiance apparaît fondamentale pour mener une réflexion sur l'éthique en action. En effet, cette relation dans laquelle s'engage le chercheur et à laquelle il invite les participants généralement au début d'une recherche ne crée-t-elle pas une attente implicite de « loyauté », cette dernière se révélant à son tour un terreau du sentiment de trahison ? Et est-ce toujours là la conception que s'en fait le chercheur lui-même ?

On a beaucoup utilisé ce mot, la légitimité, de se dire, il faut pouvoir être loyal envers des personnes avec lesquelles on est quelque part dans une espèce d'accord sur ce qu'on veut faire. Dans certains cas, on n'est pas dans une logique de loyauté, on est dans une logique d'infiltration, c'est pas du tout ça. Et donc, c'est très difficile je trouve de monter purement et simplement en généralité par rapport à ça parce que moi, je trouve qu'il y a une question de singularité des situations.

A l'instar de ce propos, la relation de confiance oscille entre, d'une part, une conception éthique ou « épistémologique » qui appelle « une certaine posture 'constructiviste' où le savoir naît du dialogue, de la co-construction et de la prise en compte des représentations des acteurs qui ne sont pas vus comme des 'idiots culturels' » (Martineau, 2007, 76). Et d'autre part, une conception plus méthodologique, voire technique, où la recherche de confiance prévaut, car « la qualité de la relation qui s'établit entre le chercheur et les sujets est garante, dans une large mesure, de la validité des 'données' » (Caratini, 2004, cité par Martineau, 2007, 76).

Face à ces questionnements, le chercheur apparaît souvent solitaire, peut-être peu formé comme le déplorent aussi Guillemin et Guillam (2004). Selon différents participants de la MAG, il n'est dès lors pas rare de « laisser les choses floues et ouvertes », malgré le malaise ressenti. Celles-ci pourront s'expliquer, par exemple, lors d'un retour du chercheur pour présenter ses analyses, le temps écoulé entre ce moment et la récolte des données permettant éventuellement au malaise de se décanter. Mais de latent, le trouble peut aussi devenir manifeste mettant au grand jour le *clash* des attentes et brisant l'équilibre fragile entre confiance et trahison, lorsque le chercheur se dévoile publiquement.

b. Publier ou se bâillonner ?

En tant que chercheur, on est un peu entre deux chaises mais là, du fait que c'est livré en pâture au public et surtout aux gens qui le lisent, ça devient un trouble manifeste (Extrait de la MAG).

Suivant le principe de respect des personnes concernées par une recherche, l'éthique procédurale préconise, en corollaire du respect de la confidentialité, la garantie de l'anonymat des participants. Au stade de l'écriture, cela se traduit généralement par des consignes de retrait ou de remplacement des noms et des fonctions des personnes voire des lieux concernés ⁴. Toutefois, le trouble peut s'immiscer dans leur application, comme le souligne ce propos de la MAG :

Effectivement, on anonymise pour que les gens ne puissent pas savoir de qui on parle mais les gens eux-mêmes se reconnaissent et c'est vrai que ça me renvoie au fait que moi, j'ai déjà été mal à l'aise par rapport à ça.

A cette question d'anonymisation s'ajoute celle de la mobilisation des propos des acteurs lors du passage à l'écrit. Alors que le chercheur peut voir la transcription littérale d'extraits de discours comme un gage de scientificité, les acteurs de terrain, se reconnaissant dans leurs propos, peuvent être surpris, voire se sentir trompés, tant ils ne s'y attendaient pas en côtoyant le chercheur. En effet, « ceux-ci peuvent se représenter leur rôle dans l'enquête de différentes manières, selon qu'ils considèrent par exemple qu'ils apportent plutôt un témoignage, un point de vue, des confidences ou encore des revendications » (Béliard et Eideliman, 2008, 131). Certains peuvent aussi se sentir décrédibilisés (« ridicules », selon le terme utilisé un jour par un directeur d'institution) tant le caractère oral des

citations dénote par rapport à la langue soignée de l'écrit. La familiarité avec le milieu apparaît en outre de nature à augmenter le ressenti vexatoire et avec lui, c'est le sentiment d'irrespect ou de trahison qui émerge, revient ou s'amplifie.

Au vu de ces questionnements de fond pouvant être vus par d'aucuns comme de simples soucis de forme, A. Béliard et J.-S. Eideliman suggèrent de se poser la question, lors de l'écriture, de l'utilité scientifique de tout élément avancé ou de sa fonction illustrative : « Bien souvent, traquer les 'effets du réel' permet de resserrer l'analyse sur l'essentiel et d'acérer son raisonnement sociologique [Weber, 2008] » (Béliard et Eideliman, 2008, 132). Ces auteurs invitent d'ailleurs à envisager, bien avant le stade de l'écriture, nos choix scientifiques et la présentation de ceux-ci aux participants car :

Les garanties d'anonymat et de confidentialité viennent s'intégrer à un pacte plus ou moins explicite à partir duquel s'élabore une relation, qui a d'autant plus de chances d'être fructueuse en termes scientifiques qu'une confiance s'instaure entre enquêteur et enquêté ; aussi est-il essentiel non seulement de garantir l'anonymat et la confidentialité, mais aussi de clarifier autant que faire se peut ce qu'ils signifient (Béliard et Eideliman, 2008, 131).

Cette démarche participerait donc concrètement aux questionnements utiles sur le sens de la relation de confiance évoqués précédemment.

Selon différents propos tenus durant la MAG, cette relation peut aussi se crispier quand les analyses proposées se distancient des discours et positions des participants de la recherche. Au stade de la publicisation orale comme écrite, la divergence des attentes peut en effet donner lieu à un conflit manifeste, parfois violent :

[Les résultats sont rendus publics.] Et puis les foudres arrivent, ça me tombe dessus et je suis très mal à l'aise, très bouleversé, je trouve que c'est d'une violence incroyable.

Des conséquences dommageables peuvent s'ensuivre, susceptibles de dépasser le seul chercheur, comme le montre l'expérience de cette participante à la suite de la présentation d'une recherche collective lors d'un colloque :

Ce sont des séries de choses pour moi très difficiles, car c'était en quelque sorte mon terrain, qui m'a demandé beaucoup de diplomatie, d'investissement pour rentrer tout doucement dans ces institutions, les ouvrir aux étudiants etc. Et là, j'ai vu des portes qui se sont refermées et ça a eu toute une série, 'fin ça c'est mon interprétation, mais toute une série de conséquences.

Pour les participants à la MAG qui en ont fait l'expérience, ce conflit peut mener les chercheurs concernés à éprouver des émotions perturbantes et les interpeller sur leurs propres responsabilités par rapport à la situation.

Au final, lorsque le chercheur se demande s'il doit « publier ou se bâillonner », la réponse apparaît loin d'être binaire. Mais s'il paraît précieux de garder en tête la possibilité qu'il « dispose en général du dernier mot et qu'il possède aussi les organes et les réseaux pour diffuser son discours, il nous apparaît primordial qu'il réfléchisse à ce pouvoir que le savoir lui confère » (Martineau, 2007, 77). Au cœur de ces questionnements, montrant l'ambiguïté de la mise en action du respect et de la dignité dans le travail d'enquête, s'ajoute(nt) le(s) sens conféré(s) au principe de « neutralité », lui aussi souvent véhiculé dans les consignes de recherche qualitative. Nous y venons.

3. LA NEUTRALITÉ

Au fil des récits et des échanges durant la MAG, cette question de la neutralité en recherche a été abordée à plusieurs reprises ⁵. De façon générale, les participants la considèrent plutôt comme un mythe fondateur, un idéal inatteignable, un fantasme. La neutralité leur apparaît plus comme un outil de réflexivité sur le travail du chercheur que comme une norme à suivre. Se dégage ainsi une certaine vision de la neutralité qui est loin de correspondre aux diktats méthodologiques, elle apparaît plutôt en filigrane à travers les différentes étapes de la recherche et y est généralement invoquée à titre heuristique plutôt qu'à titre prescriptif.

Quelques précisions tout d'abord sur le sens accordé au terme neutralité dans le contenu des récits et des débats issus de la MAG. Le terme en tant que tel n'est mentionné que rarement dans les commentaires. Les participants associent plutôt ce concept de neutralité à celui d'objectivité, de « science neutre », de « mise à distance », certains l'associent aussi à la fraîcheur du chercheur débutant, qui aborde le terrain avec un regard neuf. Certains participants qui se sont exprimés par rapport à la neutralité du chercheur émettent des doutes en ce qui concerne la pertinence et la faisabilité d'une telle approche prise au sens strict. Selon certains d'entre eux, une telle position n'est pas tenable du point de vue épistémologique, car :

Le savoir, c'est une arme, c'est aussi une forme de pouvoir (...). Le lieu de la recherche est un lieu de conflit, où on peut voir se confronter deux mondes de pouvoir, celui des acteurs de terrain et des experts.

Une participante précise aussi que toute recherche revêt une dimension politique, qu'on essaie d'effacer au nom d'une soi-disant neutralité, et que son expérience questionne justement cet idéal de neutralité. Une telle position n'est pas non plus justifiable d'un point de vue empirique, puisque la recherche sur le terrain se caractérise essentiellement par « une expérience vivante de rencontre » (Hert, 2005, 131), expérience productrice de sens car émanant d'une connaissance sensible (par imprégnation) du milieu investigué (Olivier de Sardan, 2001).

En ce sens, la neutralité apparaît comme « un projet à la fois nécessaire et impossible » (Olivier de Sardan, 2008, 326). Impossible, car toute recherche

qualitative, particulièrement lorsqu'elle est menée sur le terrain, suppose de se frotter à l'empirie et empêche de ce fait l'accès à une posture totalement détachée du contexte de la recherche. Nécessaire, car un tel projet appelle à s'interroger sans cesse sur le rapport que nous entretenons comme chercheurs avec ce terrain. C'est d'ailleurs sur ce dernier point que plusieurs participants ont évoqué cet idéal de neutralité comme outil aidant à réfléchir à leur place en tant que chercheur - « Qu'est-ce que je suis quand je me définis comme chercheur, qu'est-ce qui m'anime ? » - et à s'interroger sur leur rôle quand ils sont sur le terrain - « Qu'est-ce que je fais ou devrais faire pour correspondre à la vision que j'ai du chercheur et de la 'bonne' recherche terrain ? ». Les récits et échanges subséquents ont fait ressortir la nécessité de cultiver une certaine distance réflexive par rapport à divers thèmes présentés dans les lignes suivantes.

a. Réfléchir aux conditions d'accès au terrain

Ainsi, loin de consister en un travail mécanique de transcription des paroles en textes, l'activité du chercheur - par l'ensemble des choix qu'il fait - constitue-t-elle toujours déjà une démarche politique. Ce qui implique évidemment, au nom de la scientificité de la démarche, de prendre en compte les conditions mêmes et les motivations qui président à la recherche (Hert, 2005, 126).

Par rapport à ces motivations initiales, le choix du terrain implique déjà un intérêt de la part du chercheur qui va dès lors porter un certain regard ou nourrir des attentes par rapport à ce qu'il veut y découvrir. Ce regard peut être orienté par une longue expérience du milieu, comme l'explique une participante, qui s'interroge d'ailleurs à ce sujet :

Est-ce que je fais vraiment un nouveau terrain ou simplement un terrain pour confirmer mes anciennes conclusions ?

A ce propos aussi, cette longue familiarité vécue avec un milieu investigué suscite des interrogations chez une autre participante, consciente des effets qu'une telle familiarité peut avoir sur la neutralité désirée :

Et surtout moi, ça me renvoie à un questionnement. Est-ce que parfois de manière intentionnelle ou pas, est-ce que j'ai pas parfois fait quelques petites trahisons pour plaire à mon terrain ? Et alors, la question c'est : quels outils on nous donne pour être vigilants par rapport à un glissement ? Parce que moi, (...) j'ai toujours travaillé avec eux et donc parfois, on me renvoie l'idée : « Mais est-ce que t'es pas trop complaisante ? Tu dois rester critique et tout ». J'ai l'impression que je le suis, mais qu'est-ce que j'en sais moi !

Comme déjà évoqué, les attentes portées par le chercheur et par certains acteurs du terrain peuvent aussi conduire à des négociations plus ou moins ouvertes, avec de potentielles conséquences sur le déroulement et l'issue de la recherche. C'est ce qu'explique cette participante au sujet d'une expérience de recherche où elle a évité

de clarifier ses attentes et ses objectifs propres, estimant que cela pouvait entraver l'accès au terrain :

Donc un non-dit. Mais comment est-ce que je dois le dire et jusqu'où je peux entendre qu'un terrain ne soit pas en accord avec ce que moi j'ai envie de retirer de ce terrain, ce qui moi, me questionne à un certain moment, ce que j'ai envie de livrer à ma communauté ? Et qu'est-ce que ça veut dire « livrer à ma communauté » ? Vous voyez un peu... Et donc je les comprends par rapport à ça, je comprends qu'il y a eu des enjeux pour eux qui, moi, m'ont échappé.

En écho à ces préoccupations et enjeux exprimés, plusieurs participants s'interrogent sur la place à laisser aux attentes du milieu qui reçoit le chercheur, comme nous l'avons déjà évoqué. La question de la neutralité ou plutôt de la distance à conserver en matière de recherche se pose ici de façon aiguë : jusqu'où s'engager dans ces contrats tacites avec les acteurs du terrain ? Dans quelle mesure marquer son acquiescement face à ces demandes ? Comment évaluer et gérer ces « attentes de réciprocité » souvent présentes, mais rarement formulées ? Comment agir quand on est confronté à « du matériau réactif » ? En quoi ces attentes peuvent-elles peser lors du recueil des données et au moment de la publication des résultats ?

b. Réfléchir aux processus de recherche sur le terrain

En essayant de caractériser les différents modèles de relation pouvant exister entre le chercheur et son terrain, certains participants se sont posé la question : est-ce qu'une relation qualifiée d'égalitaire ou de spontanée est moins « scientifique » qu'une relation réfléchie, construite, codifiée ? Le fait d'adopter une posture « au-dessus » du terrain peut-il garantir la production de données plus neutres ? Jusqu'où aller dans l'imprégnation du terrain sans verser dans la compromission ? Ces travaux d'immersion extrême, surtout quand ils concernent des groupes marginalisés, peuvent-ils affecter le statut même du chercheur et sa crédibilité, comme l'illustrent les récents débats autour des travaux d'A. Goffman (Lewis-Kraus, 2016 ; Goffman, 2014) ? Dans tous ces cas de figure, les échanges de la MAG mettent en évidence la nécessité d'une réflexion constante sur la relation que le chercheur entretient avec ses objets de recherche, sans toutefois verser dans le doute systématique, qui peut aussi mener à des impasses, voire à un sentiment déstabilisant (*supra*). Il n'y a donc pas de solution toute faite face au terrain :

Je trouve qu'il y a ce qu'idéalement il faudrait faire, ce que nous ont enseigné nos enseignants. Et puis, il y a ce qu'on fait vu les circonstances, sans que ce que l'on fait soit nécessairement bon ou mauvais.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de critères pouvant guider la réflexion lors de la recherche, mais ces critères relèvent plus du guide « de bricolage » que du code formel :

Et donc moi, je me souviens qu'on m'avait aussi parlé de la notion de bricolage méthodologique et je trouve que tout ce dont on a parlé rend aussi hommage et redonne tout son sens à ce fait. Oui, on fait du bricolage méthodologique et on n'a pas à en être honteux ; on a un guide, mais parfois, voilà.

Pour tendre à une certaine neutralité, plusieurs participants ont dit valoriser l'application de certains principes sur le terrain : ne pas imposer ses propres valeurs ; cesser d'avoir « un point zéro dans le regard » face au terrain ; apprendre à l'appivoiser, en construisant progressivement une relation avec les acteurs sans brusquer le processus ; préserver la dignité des personnes ; apprendre les ficelles du métier et accepter de composer avec ce qui arrive concrètement ; discuter et ventiler avec des collègues ; favoriser des groupes de discussion entre chercheurs.

Si la position d'« observateur pur » (Gold, 2003, 244) n'existe pas, si chercher, c'est souvent bricoler et accepter de perdre le contrôle, comment se situer par rapport aux émotions qui surgissent inévitablement lors d'une enquête sur le terrain (*supra*) ? Faut-il les considérer comme des sources d'information, sachant « qu'éprouver est une fonction de connaissance » (Laé, 2002, 249) ou comme des éléments perturbateurs ? Quelle place leur laisser dans l'analyse ? Que faire aussi des émotions suscitées par notre propre interprétation du milieu analysé, au moment de la publication des résultats de la recherche ? Les propos échangés entre participants soulignent la tension bien présente entre la neutralité idéalisée du chercheur et le vacarme déstabilisateur des émotions. Notons ici que les émotions évoquées lors de la MAG sont rarement positives et que le fait d'identifier, de vivre ou de partager des émotions semble susciter plus de malaise, d'inconfort que de sensations positives. Faut-il voir dans ce malaise un relent de l'idéal de neutralité, qui continue à affecter la perception plutôt négative que certains chercheurs partagent au sujet des émotions ? Nous croyons qu'il faut plutôt y voir un premier effort pour nommer ce que l'on vit et essayer ainsi de ménager une place au contenu émotionnel présent dans les données recueillies au cours de la recherche (Fernandez, 2005) :

Je pense que c'est très riche de pouvoir travailler avec cette émotion mais qu'il faut en être conscient et qu'on en n'est jamais conscient puisque c'est de l'émotion.

Cette idée qu'il faut quand même essayer de maîtriser les émotions, les faire taire, les mettre à distance. Mais si on les intègre, alors c'est aussi une ressource. Et alors, nos valeurs comme ressources, elles jouent, sont là et on ne peut pas comme ça les mettre de côté.

Une autre participante considère même l'émotion comme un outil :

Pour moi, l'émotion est un outil de travail. Évidemment comme tout outil, il demande idéalement d'être maîtrisé et il demande à être utilisé pertinemment, en fonction des objectifs qu'on se donne.

La volonté des chercheurs de ne pas opposer émotion et discours scientifique prédomine dans les propos échangés. Il leur semble important de laisser la place aux émotions, tout en évitant de s'y perdre, ce qui requiert un travail de rééquilibrage parfois difficile à accomplir dans les faits. Un des participants appelle à faire preuve d'imagination pour essayer de trouver une place et un langage propres aux émotions dans le travail de recherche.

En somme, parler de neutralité en recherche, c'est surtout constater un dilemme, un écartèlement entre deux postures impossibles : l'inductivité parfaite et l'engagement total. Entre ces deux pôles, chaque chercheur a à trouver un « entre-deux » vivable, une posture de « neutralité active » (Austry et Berger, 2009) :

Le travail de terrain dépend de bout en bout de la capacité de l'enquêteur à se déporter vers le point de vue des autres, à puiser dans ses propres réserves d'expérience des éléments de compréhension des situations, à s'installer dans un entre-deux d'où un processus de traduction réciproque entre mondes s'avère possible (Cefai, 2003, 517).

EN CONCLUSION

Les lignes qui précèdent ont mis en exergue certains questionnements touchant à une éthique « en pratique ». Ceux-ci sont, comme nous l'avons dit, peu abordés dans la littérature scientifique alors qu'ils s'inscrivent pourtant au cœur des pratiques scientifiques et requièrent du chercheur une habilité à les penser et à les agir. Comme le note S. Gaudet, le chercheur, en tant que « sujet éthique », « ne peut se restreindre à la déontologie, il doit développer sa sensibilité à la réalité d'autrui et aux conséquences de ses actions sur le participant et la communauté » (Gaudet, 2009, 101).

Toutefois, il serait erroné de dissocier les ressources apportées par l'éthique « procédurale » à l'éthique « en pratique ». En effet, l'éthique « procédurale » peut constituer un bon guide par rapport aux valeurs à prendre en compte en recherche qualitative (consentement libre et éclairé, respect de la dignité du sujet, respect de la vie privée et de la confidentialité, etc.). Cependant, les codes d'éthique ou les comités d'éthique qui guident et valident le respect des valeurs éthiques de la recherche ne peuvent résoudre l'entière des questions qui se posent au chercheur « en action ».

Ainsi, les comités d'éthique ne semblent guère mandatés pour prendre en considération la fragilité inévitable du chercheur, qui s'investit avec tout son être dans ce qu'il fait, aime et valorise et pour qui la frontière s'estompe facilement entre les facettes personnelles et professionnelles (Sabourin, 2009). Comment n'associerait-il pas, entre autres, une remise en question des expériences de terrain à une mise en question de sa personne ? Selon la MAG, il semble plutôt peu outillé à répondre à certains des enjeux précités dans le cadre de ses recherches. Or, à

l'instar de la protection nécessaire des participants à une enquête, le chercheur n'est-il pas, *aussi* une personne à protéger ?

D'un autre côté, les démarches procédurales prescrites par les codes ou comités d'éthique au nom du respect des participants d'une recherche les protègent-ils vraiment ? « Présenter le formulaire de consentement comme un moyen de protection contre le pouvoir du chercheur et/ou contre la violence symbolique qu'il exerce peut (donc) paraître naïf ou hypocrite » (Bosa, 2008, 209). Il peut aussi apparaître de nature à provoquer un caractère artificiel aux rencontres, voire à créer de l'inquiétude et de la méfiance, évinçant la recherche de confiance pourtant proposée dans le même temps par le chercheur (Fassin, 2008). Dès lors, comme certains osent le dire, « il ne faut pas sous-estimer la capacité des chercheurs à déployer des tactiques de contournement » (Katz, 2006, cité par Fassin, 2008, 127), comme le fait de résumer voire d'oublier les formalités entourant les entretiens ou de privilégier les propos recueillis informellement. « Dans l'art de l'esquive » (Fassin, 2008, 127), les préoccupations éthiques des chercheurs ne disparaissent pas pour autant. Ainsi, D. Fassin propose :

(...) de penser en termes de 'consentement ethnographique', c'est-à-dire d'un 'processus relationnel et séquentiel plutôt que d'un accord contractuel', impliquant donc une redéfinition permanente tout au long de la recherche (Murphy et Dingwall, 2007, cité par Fassin, 2008, 127).

Et, selon notre exploration de la MAG, cette mise en réflexion aurait tout à gagner de s'accompagner de lieux d'échanges tant entre chercheurs et participants qu'au sein de la communauté scientifique. En effet, en toile de fond des discussions, c'est aussi une importante solitude du chercheur qui se fait sentir et qui fait dire aux participants criminologues qu'il leur manque cruellement de lieux d'échanges. La « réflexivité » (Guillemin et Gillam, 2004) et le « dialogue » (Martineau, 2007) sont pourtant des outils utiles pour arriver à pratiquer éthiquement en recherche qualitative « où les 'sujets' sont autre chose que des 'objets' » (Martineau, 2007, 79). Ces outils s'ancrent, selon nous, dans l'interaction et l'échange qui peuvent s'imaginer à plusieurs niveaux.

Des lieux d'échange pourraient ainsi prendre place avec les participants d'une recherche, ceci en proposant à certains de leurs représentants un siège d'interlocuteur au sein d'organes d'accompagnement d'une recherche, tels les comités d'accompagnement, par exemple. Les participants de Lisbonne en sont pour beaucoup convaincus : « le dialogue est possible ». Mais le tout est de permettre au principe de se concrétiser dans des conditions qui méritent réflexion : à relative distance et proximité des interactions qui se déroulent dans l'immédiateté du terrain et selon une temporalité adaptée aux situations très différentes que peuvent être celles des chercheurs entre, par exemple, d'un côté, des chercheurs chevronnés mais dont la recherche ne devient qu'une activité parmi d'autres (l'enseignement et l'administratif prenant une part importante du temps professionnel) et, de l'autre, de jeunes chercheurs dont le temps peut davantage

être consacré à la recherche, certainement en thèse, tout en « souffrant » de leur jeunesse dans le métier en termes de réflexes éthiques. Parallèlement, des lieux d'échanges entre chercheurs pourraient être davantage mis en œuvre ; l'intensité et la profondeur des expériences échangées lors de MAG témoignent, comme exposé dans le second chapitre ⁶, d'un besoin de tels lieux d'intervision. Et ces lieux pourraient très certainement venir soutenir et nourrir le dialogue avec les participants d'une recherche au fil du processus et *vice versa*.

A un autre niveau, n'est-il pas temps aussi d'interpeller les instances de pouvoir de la communauté scientifique pour (r)ouvrir le débat quant aux exigences qui entourent le milieu académique, dont celui de la publication ; des exigences qui entrent souvent en contradiction, voire en confrontation, avec celles d'une « éthique en action », respectant le cours et les aléas des recherches et des interactions qui s'y déroulent. En effet, le partage d'expériences conflictuelles a montré la crispation des temporalités divergentes entre la recherche de terrain et les impératifs universitaires (interventions et publications) : entre se laisser porter par son terrain et contrôler son environnement de recherche ; entre prendre le temps de la connaissance et penser rapidement aux publications, en devant « saisir les opportunités de ce monde qui nous évalue ». Par ailleurs, dans la course aux publications, peut-on trouver le temps de l'écoute et de l'échange avec les participants d'une recherche ? Peut-on prendre le temps du questionnement systématique de l'écriture d'un article, de sa forme à son fond, ou du choix de la revue ?

Enfin, à un dernier niveau qui peut intégrer les précédents, pour aider chaque chercheur dans une recherche d'éthique en action, ne s'agirait-il pas encore de travailler collectivement à l'intelligibilité et à la vulgarisation de notre métier dans la société ? Comme le dit cette participante :

Comment ça se fait que nous, on est si clairs sur nos intentions et que le terrain qu'on va observer est si peu informé de ce qu'on va réellement y faire ?

Références

- ADAM Ch. (2009). L'asocialité des sciences sociales expertes, *Tracés. Revue des sciences humaines*, Hors-série, *A quoi servent les sciences humaines (I)*, ENS Éditions, 111-121.
- AUSTRY D. et E. BERGER (2009). Le chercheur du Sensible - Sa posture entre implication et distanciation, dans *2ème colloque international francophone sur les méthodes qualitatives*, consulté en ligne à <https://fr.slideshare.net/pointdappui/berger-austry-distance-et-implication> le 20 avril 2016.
- BELDAME Y. et E. PERERA (2016). *In situ. Situations, interactions et récits d'enquête*, Paris : L'Harmattan.
- BÉLIARD A. et J.-S. EIDELIMAN (2008). Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique, dans Fassin D. et A. Bensa (Eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris : La Découverte, 123-141.

- BOSA B. (2008). À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques, dans Fassin D. et A. Bensa (Eds.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris : La Découverte, 205-225.
- CEFAÏ D. (2003). Postface. L'enquête de terrain en sciences sociales, dans Cefaï, D. (Ed.), *L'enquête de terrain*, Paris : La Découverte/M.A.U.S.S., 465-615.
- CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA, CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU CANADA, INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA (2014). *Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains - « EPTC 2 (2014) »*, Ottawa : Gouvernement du Canada.
- CRÊTE J. (2002). L'éthique en recherche sociale, dans Gauthier B. (Ed.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sillery : Presses de l'Université du Québec, 217-238.
- DINGWALL R. (2008). Aux armes, citoyens ! Résister au défi des réglementations éthiques dans les sciences humaines et sociales, *Mouvements*, 3/2008 (55-56), 142-154, consulté en ligne à <http://www.cairn.info/revue-mouvements-2008-3-page-142.htm> le 15 avril 2016.
- FASSIN D. (2008). L'éthique au-delà de la règle. Réflexions autour d'une enquête ethnographique sur les pratiques de soins en Afrique du Sud, *Sociétés contemporaines*, 3(71), 117-135.
- FELICES-LUNA M. (2016). Attention au chercheur ! L'éthique sous la menace de la recherche, la science sous l'emprise des comités d'éthique en recherche, *Déviance et Société*, 1/2016 (40), 3-23.
- FERNANDEZ F. (2005). L'engagement émotionnel durant l'enquête sociologique : retour sur une observation « anonyme » auprès d'ex-usagers de drogues, *Carnets de bord*, 9 (septembre), consulté en ligne à https://www.unige.ch/ses/socio/carnets-de-bord/revue/pdf/9_90.pdf le 20 avril 2016.
- GAUDET S. (2009). Penser les éthiques de la recherche phronétique : de la procédure à la réflexivité, *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 95-109.
- GUILLEMIN M. et L. GILLAM (2004). Ethics, Reflexivity, and « Ethically Important Moments » in Research, *Qualitative Inquiry*, 10(2), 261-280.
- GOFFMAN A. (2014). *On the Run: Fugitive Life in an American City*, Chicago : University of Chicago Press, Fieldwork Encounters and Discoveries.
- GOLD R (2003). Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique, dans Cefaï D. (Ed.), *L'enquête de terrain*, Paris : La Découverte/M.A.U.S.S., 340-349.
- HARRISSON D. (2000). L'éthique et la recherche sociale, dans Karsenti T. et L. Savoie-Zajc (Eds.), *Introduction à la recherche en éducation*, Sherbrooke : CRP, 33-56.
- HERT P. (2005). Le terrain irréductible, *Questions de communication*, 8, 121-134.
- LAÉ J.-F. (2002). Émotion et connaissance, *Sociétés & Représentations*, 13 (mars), 247-257.
- LEWIS-KRAUS G. (2016). The Trials of Alice Goffman, *New York Times*, consulté en ligne à <http://www.nytimes.com/2016/01/17/magazine/the-trials-of-alice-goffman.html> le 2 avril 2016.
- LOPEZ J.J. (2009). Par-delà l'éthique : vers une sociologie des pratiques éthiques contemporaines, *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 27-44.
- MARTINEAU S. (2007). L'éthique en recherche qualitative: quelques pistes de réflexions, *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, 5, 70-81.
- MEUDEC M. (2009). Éthique pragmatique de la recherche anthropologique : le cas d'une étude de l'obeah à Sainte-Lucie, *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 155-174.
- MUCCHIELLI A. (Ed.) (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences sociales*, Paris : Armand Colin.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2001). L'enquête de terrain socio-anthropologique, *Enquête*, 8, 63-81, consulté en ligne à http://www.slire.net/download/1451/corpus_chapitre3.pdf le 11 avril 2016.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve : Bruylant Academia.

- RAMOGNINO N. (2009). Pratiques de la recherche sociologique et éthique, *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 45-63.
- SABOURIN P. (2009). Une éthique de la connaissance sociologique ?, *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 65-91.
- VASSY C. et R. KELLER (2008). Faut-il contrôler les aspects éthiques de la recherche en sciences sociales, et comment ?, *Mouvements*, 3(55-56), 128-141.

Notes

¹ A. Mucchielli (2009) distingue ainsi cinq modèles éthiques par rapport auxquelles les chercheurs sont souvent amenés à prendre position : 1) Le modèle absolutiste : dans ce modèle, le chercheur n'a pas le droit de pénétrer dans l'intimité des personnes ; il ne peut également qu'étudier les comportements et phénomènes qui relèvent du domaine public ; 2) Le modèle reposant sur la duperie : ce modèle part du principe que des moyens extrêmes peuvent être utilisés pour étudier des comportements et des phénomènes qui ne pourraient pas être approchés ou étudiés autrement ; 3) Le modèle relativiste : selon ce modèle, les principes éthiques absolus n'existent pas, seul ceux guidés par la conscience professionnelle prévalent ; 4) Le modèle contextualisé conséquent : ce modèle part du principe que toute recherche engendre des problèmes éthiques mais aussi que les décisions prises pour y répondre engendrent, elles aussi, des conséquences à court ou long terme ; et enfin, 5) L'éthique féministe : dans ce cadre les chercheurs en faveur de cette position proposent un ensemble de principes qui guident leur conduite sur le plan éthique : responsabilité personnelle du chercheur dans sa recherche, l'empathie avec le participant, le partage des émotions, la valorisation de l'expression.

² Voyez l'« Introduction » de cet ouvrage pour le projet sous-tendant cette analyse en groupe et le premier chapitre pour sa méthode et sa mise en œuvre à Lisbonne : C. De Man, A. Jaspert et A. Jonckheere, Chapitre I. À l'épreuve d'une analyse en groupe : quand des chercheurs deviennent participants.

³ Le point 2a recoupe en partie certains éléments du chapitre de cet ouvrage consacré à la criminologie critique : C. De Man, A. Lemonne, C. Nagels, V. Strimelle et F. Vanhamme, Chapitre V. Criminologie critique en action.

⁴ Cette question a d'ailleurs donné lieu à un important processus de discussion en vue de la mise en œuvre du présent projet de publication. Alors que nous nous étions accordés sur un principe de confidentialité durant l'analyse en groupe, le passage à l'écrit (par exemple des propositions de récits et des deux récits analysés) n'engendrait-il pas *de facto* une possibilité de reconnaissance des narrateurs, même anonymisés, tant le champ scientifique en criminologie est marqué par l'interconnaissance ? Et dès lors que nous optons pour l'anonymisation, jusqu'où irions-nous dans l'effacement ou le remplacement de certaines données, au risque de dénaturer les propos ? C'est ainsi que nous avons choisi de ne pas présenter les récits *in extenso*... (Voyez à ce sujet le chapitre I, cité en note 2). Dès lors, si, dans les codes éthiques, l'anonymat dans la publication est généralement présenté comme un moyen de préserver la confidentialité, confidentialité et anonymat apparaissent pourtant dans la pratique comme : « deux faces d'un même problème, celui de garantir aux enquêtés une dissociation entre leurs paroles - parfois aussi leurs actes - et leur identité, soit par rapport à ceux qui les connaissent, aux enquêtés ou proches (confidentialité), soit par rapport à la masse anonyme des lecteurs potentiels (anonymat) » (Béliard et Eidelman, 2008, 124).

⁵ Cette question est également abordée dans le chapitre V consacré à la criminologie critique en action (cité à la note 3), en particulier lorsqu'il est question des processus de production du savoir.

⁶ C. De Man, A. Jaspert et A. Jonckheere, Chapitre II. Enjeux et apports de l'analyse collective dans le travail de recherche.